

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ZAESSINGUE
SEANCE DU 20 MAI 2019

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 13 mai 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 20 mai 2019 à 18 H 30 à la mairie de Zaessingue.

Présents : Roger ZINNIGER, Daniel RUNSER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, Philippe NAAS, Béatrice PINA, André FREY, Laurence GUERRA Thierry KIEN.

Absent excusé : /

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 1er avril 2019
- 2 - Syndicat Mixte de l'III
- 3 - Chasse : nouveau partenaire
- 4 - Décision modificative n° 1/2019 + vote du compte administratif 2018
- 5 - Divers

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 1^{ER} AVRIL 2019**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

M. Jean-Marc FREY est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

POINT 2 – SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Ill ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-5 ;

Vu la délibération du comité syndical en date du 31 janvier 2017 approuvant les projets de modification statutaire, agréant l'extension du périmètre du Syndicat aux Communes de APPENWIHR, ASPACH, BERENTSWILLER, BETTLACH, BIEDERTHAL, BOUXWILLER, EMLINGEN, FELDBACH, FERRETTE, FLAXLANDEN, FRANKEN, HAUSGAUEN, HEIMERSDORF, HEIWILLER, HETTENSCHLAG, HUNDSBACH, JETTINGEN, KIFFIS, KOESTLACH, LINSDORF, LUCELLE, LUEMSCHWILLER, LUTTER, MUESPACH, MUESPACH-LE-HAUT, OBERMORSCHWILLER, RIESPACH, RUEDERBACH, SCHWOBEN, SONDRSDORF, STEINSOULTZ, TAGSDORF, VIEUX-FERRETTE, WAHLBACH, WILLER, WITTERSDORF, WOLSCHWILLER, ET ZAESSINGUE en tant que nouveaux membres du syndicat et de nouveaux statuts et autorisant son Président à notifier cette délibération aux structures adhérentes au syndicat mixte ;

Vu la délibération du comité syndical en date du 27 mars 2019 approuvant de nouveaux statuts, identiques à ceux validés le 31 janvier 2017, exception faite de l'usage du terme « EPAGE » qui a été abandonné, et autorisant son Président à notifier cette délibération aux structures adhérentes au syndicat mixte ;

Considérant l'abandon de la procédure de labellisation en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau des syndicats mixtes de rivière haut-rhinois, actée en janvier 2019,

Considérant le projet de nouveaux statuts ;

Considérant le délai de 3 mois imparti aux membres du syndicat pour se prononcer et les conditions de majorité requises, rappelées dans l'exposé des motifs ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- VU la situation financière difficile de la commune, qui rend le paiement de la cotisation annuelle très inconfortable,
- VU l'augmentation probable, chaque année, de la cotisation communale due,
- DECIDE de reporter l'adhésion de la commune au syndicat mixte de l'Ill, à une date ultérieure et dès que les finances communales le permettront,

- DESIGNER M. Roger ZINNIGER, en tant que délégué désigné pour représenter Saint-Louis Agglomération au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Il,
- AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

POINT 3 - CHASSE : NOUVEAU PARTENAIRE

Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier du nouveau partenaire de chasse que le locataire de la chasse communale M. Jean-Marc FEREC souhaite s'adjoindre sur le lot.

Il s'agit de M. Marc SCHWEITZER, né le 07.12.1968 à Héisingue (68), domicilié à Héisingue (68) 7A rue du réservoir.

La commission communale consultative de la chasse, réunie le 13 mai 2019 à 19 h, a émis un avis favorable pour l'agrément de ce permissionnaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte d'agréer ce permissionnaire, étant précisé qu'il remplit les conditions et les garanties requises nécessaires.

POINT 4 - DECISION MODIFICATIVE N° 1/2019 + COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu que le Compte Administratif 2017 faisait apparaître les résultats suivants (voir délibération du 09/04/2018)

Fonctionnement + 46 550,75 €

Investissement + 3 250,96 €

Vu l'erreur du report du solde d'exécution de la section d'investissement au Budget Primitif 2018 qui aurait dû être de 3 250,96 € en recettes (et non de 10 121,84 € en dépenses)

Le Maire explique qu'il est nécessaire d'annuler la délibération du CA 2018 du 1^{er} avril 2019 et la remplacer par la suivante :

Le Maire présente le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 303 405,48 €

Recettes : 345 333,09 €

Soit un excédent de : 41 927,61 €

Section d'investissement

Dépenses : 34 577,36 €

Recettes : 51 894,01 €

Soit un excédent : 17 316,65 €

Résultat d'exécution du budget : 41 927,61 + 17 316,65 = 59 244,26 €

Le Maire ayant quitté la salle et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. Daniel RUNSER, 1er Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2018.

CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 01.04.2019**Il convient de prendre la décision modificative n°1/2019 au Budget Primitif 2019 :**

Compte 001 solde d'exécution positif reporté (I/R) + 13 372,80 €

Compte 2315 (I/D) + 13 372,80 €

Le budget primitif 2019 s'établit donc ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses : 352 071,46 €

Recettes : 352 071,46 € dont un excédent antérieur reporté de 371,46 €

Section d'investissement

Dépenses : 81 872,80 €

Recettes : 81 872,80 € dont un excédent antérieur reporté de 17 316,65 €

POINT 5 - DIVERS

Néant

Séance levée à 19 h 15

Le Maire :
Roger ZINNIGER

Tableau des signatures
pour l'approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de ZAESSINGUE - Séance du 20 mai 2019

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 1er avril 2019
- 2 - Syndicat mixte de l'Ill
- 3 - Chasse : nouveau partenaire
- 4 - Décision modificative n° 1/2019 + vote du compte administratif 2018
- 5 - Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Roger ZINNIGER	Maire		
Daniel RUNSER	1 ^{er} Adjoint		
Jean-Marc FREY	2 ^{ème} Adjoint		
Pascal NAAS	3 ^{ème} Adjoint		
Philippe NAAS	Conseiller		
Béatrice PINA	Conseillère		
André FREY	Conseiller		
Thierry KIEN	Conseiller		
Laurence GUERRA	Conseillère		
<i>Jean-Charles LIBIS</i>	<i>Conseiller</i>	<i>Démission en date du 16/11/2015</i>	
<i>Francis SCHULLER</i>	<i>1er Adjoint</i>	<i>Décédé le 01/01/2016</i>	